

Table_1627_04.jpg

TABLE.

*Esrit donné par le Marechal de Bassompierre
aux Commissaires du Roy de la grand' Bre-
tagne sur les articles dont il auroit à confe-
rer avec eux.* 148

*Response des Commissaires de sa Maiesté de la
grand' Bretagne à la proposition presentee
par le Marechal de Bassompierre Amba-
sadeur extraordinaire de sa Maiesté Tres-
Chrestienne, faicte au Conseil du Roy à
Londres le 6. Novembre 1626.* 152

Que sous couleur de protection on a celebré la
Messe en des assemblees illicites. Auoir fait de la
Maison de la Royne vn refuge aux Catholiques.
Descouvert ce qui se passoit de priué entre le Roy
& la Royne. Formé vn discord entre leurs Maje-
stez. 154. Imprimé en l'esprit de la Royne vn mes-
pris de l'anation Angloise, & reduite sa personne à
vne obediencce monastique. De l'auoir fait aller en
deuotio au lieu où l'on execute les criminels. Que
le Roy Tres-Chrestien n'ayant desiré que le Duc
de Bukingham passast en France pour l'informer
desdites plaintes. Sa Majesté de la grand' Bretagne
auoit enuoyé le sieur Clerh vers la Royne Mere.
Le Baron de Carleton a esté enuoyé en France
pour informer sa Majesté, pourquoy le Roy de la
grand' Bretagne auoit renuoyé les domestiques
François de la Royne sa femme. Des paroles de
l'Euesque de Mande. Que la proposition faite par
l'Angleterre d'une ligue offensive & defensiue
avec la Frâce conioinctement avec le Mariage, est
la premiere. 159. Del'inexecution des promesses,
sur la promesse d'un passage pour vn Camp d'In-
fanterie Angloise pour le recouurement du Pala-
tinat du Rhin. Des lettres de represailles octroyees
par sa Majesté Tres-Chrestienne à ses subjets
François contre les Marchands Anglois. Que sa

à iiii

Table_1627_05.jpg

M. DC. XXVII.

Majesté Tres-Chrestienne n'auoit pas accompli les Articles de la paix accordee à ceux de la Religion pret. ref. en France en Feurier 1626. à la mediation du Roy de la grand' Bretagne, & de l'execution des promesses faictes au Roy de Danemarck & au Comte de Mansfeld. 162.

Replique du Marechal de Bassompierre sur les responses que les Commissaires de sa Maiesté de la grand' Bretagne ont donné par escrit. 164

Aux calomnies inuentees par les Anglois contre les Officiers François de la Royne de la grand' Bretagne. 167. Sur ce qu'on les accuse d'auoir troublé le gouuernemēt domestique de la Maison de leurs Majestez de la grand' Bretagne. Modestie & comportements des Ecclesiastiques François de la suite de la Royne estans en Angleterre. A l'accusation que lesdits domestiques auoient fait chanter Messe en des assemblees illicites. A la calomnie par les Anglois, que la Royne de la grand' Bretagne par l'aduis de ses domestiques François, est allé faire ses deuotions du Iubilé à vn Gibet. 170. Aux accusatiōs faites contre l'Euesque de Mande. 172. Contre le sieur de Blainuille Ambassadeur extraordinaire, & contre le Côte de Tilliers. Que les Anglois au renuoy des domestiques François, ont commencé par l'execution & finy par l'information. A ce que les Anglois obiectent que sa Majesté Tres-Chrestienne n'auoit pas desiré que le Duc de Buxinghā passast en France. Le sieur Clerh enuoyé par la Royne de la grand' Bretagne vers la Royne Mere, & ce qu'il luy dit desdits domestiques. Le sieur de Montagu enuoyé à Nantes vers leurs Majestez Tres-Chrestienes par le Roy de la grand' Bretagne, pour se resiouir avec elles des comportements de la Royne sa femme. 176. Que les Anglois ne peuent pas estre quittes de leurs promesses pour auoir chassé les domestiques François, & qu'il est du deuoir de sa Majesté Tres-Chrestienne d'en reestabliir d'autres en leur place, & de faire obseruer ce que

Table_1627_06.jpg

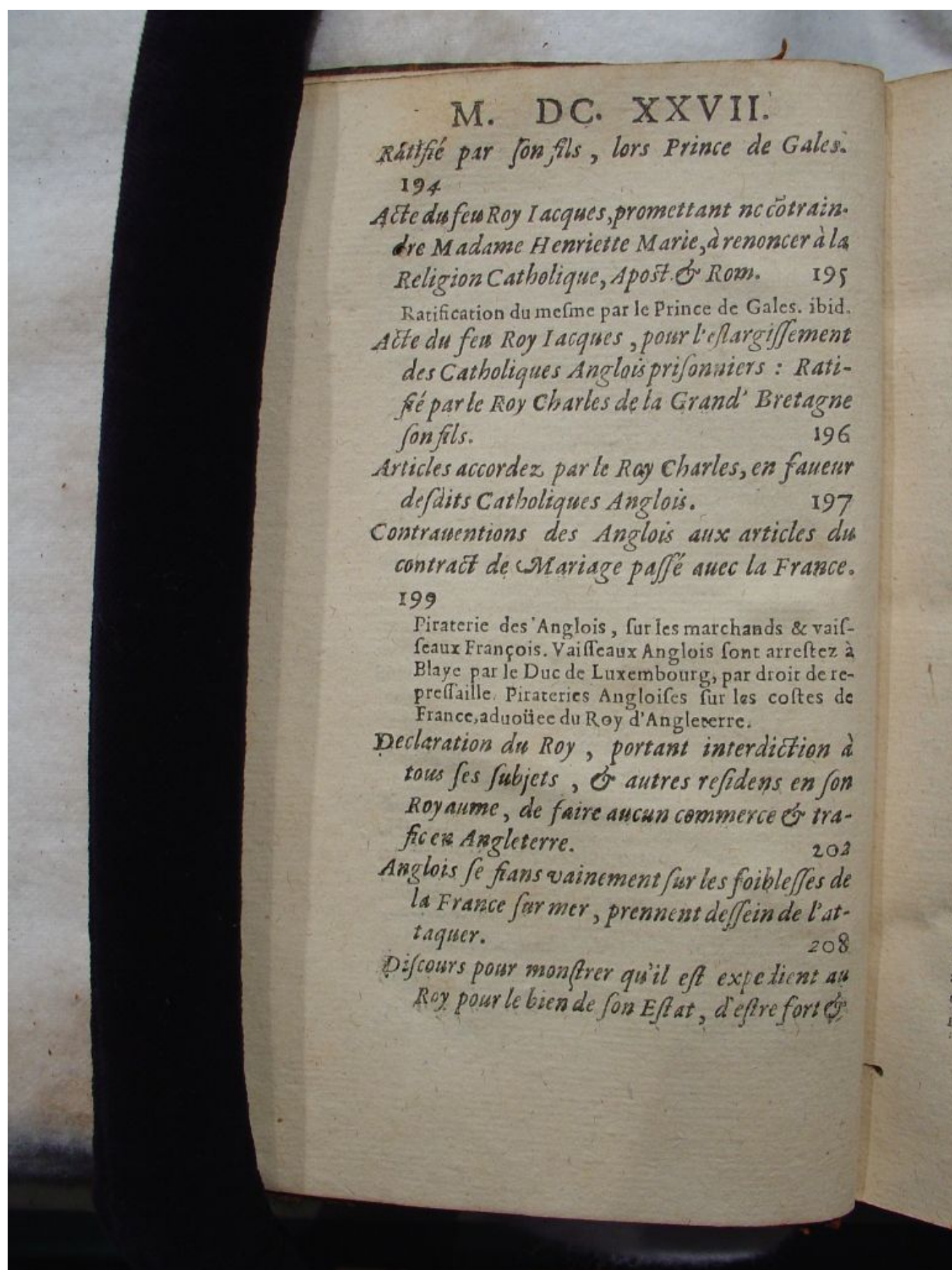
TABLE.

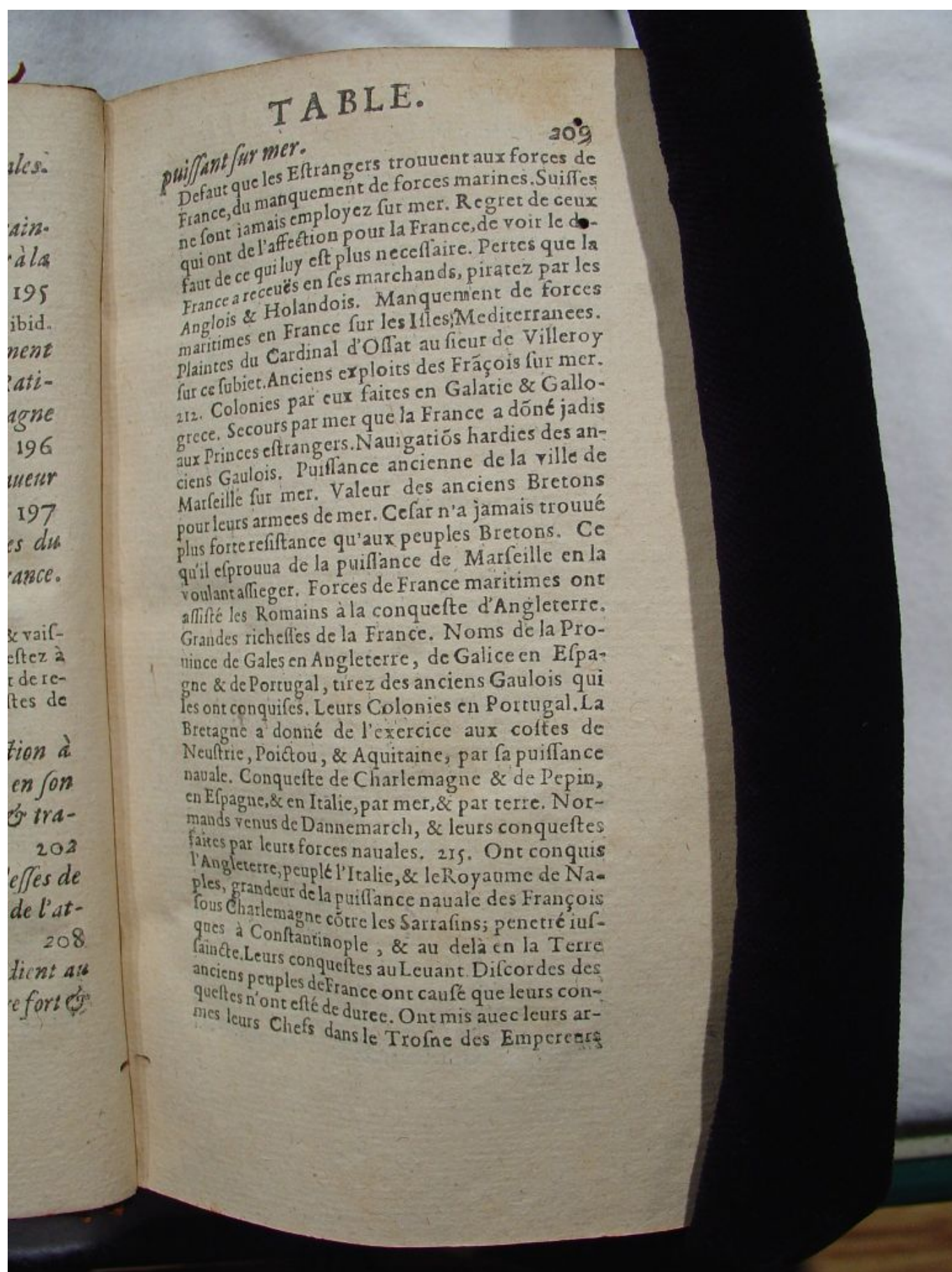
les Anglois luy ont promis. Que les Roys ne regnēt
 que par la confirmation de leur parole & de leur
 foy. A ce que les Anglois ont respondu touchant
 les immunitēz par eux promises aux Catholiques
 Anglois, en faueur de l'Alliance par Mariage. 189.
 Qu'on a fait publier vne Declaration contre les
 Catholiques Anglois, au mespris desdites promes-
 ses. Actes autentiques signez par le feu Roy de la
 Grand' Bretagne, & par son fils le Roy regnant,
 pour les immunitēz des Catholiques en faueur du
 Mariage, avec la Sœur de sa Majesté tres-Chre-
 stienne. Impostures inuentees par les Anglois,
 pour contreuenir à l'observation de leursdits Ar-
 ticles & promesses. L'estat miserable des Catholi-
 ques en Angleterre. 182. Plaintes que l'Euesque de
 Mande a faites avec raison, des contrauentions des
 Anglois ausdites promesses, & aux actes signez par
 les Roys de la Grand' Bretagne. Que les Anglois
 ont manqué à tout ce qu'ils auoient promis aux
 François. Replique sur la premiere plainte des An-
 glois, touchant la Ligue offensive & defensiue,
 qu'ils auoient demandee conioinctement avec le
 Mariage. 184. La Frâce n'a voulu acheter vne al-
 liāce au prix d'une guerre avec l'Espagne. Replique
 touchant le gros de l'Infanterie, que lon vouloit
 faire passer d'Angleterre en France, pour aller au
 Palatinat. Touchant les Represailles. Le Roy de la
 Grand' Bretagne a receu en Angleterre le sieur de
 Soubise, déclaré Rebelle de France. Mauuais trai-
 tement fait à Monsieur de Blainville, Ambassa-
 deur extraordinaire de France en Angleterre. 188.
 Replique à la plainte que le Roy tres-Chrestien n'a
 accompli les Articles de la derniere paix qu'il a
 donnee à ses subiects de la Religion Pret. Ref. sur
 l'inexecution des promesses faites au Roy de Dan-
 nemarch, & au Comte de Mansfeld. 190.

*Acte du Roy Jacques, pour l'immunitē des Ca-
 tholiques Anglois.*

193

Table_1627_07.jpg





Table_1627_09.jpg

M. DC. XXVII.

d'Oriēt. Leurs exploits sous Guy de Lusignā, Prince François. Ont estably l'Ordre des Templiers, & de saint Iean de Hierusalem. Nations Occidentales doiuent toutes leurs conquestes à la puissance nauale des François. Anciennes prises des François avec les Anglois. 220. Exploits des François sur l'Angleterre par Iean de Viennē, sous Charles VI. Armee nauale Françoisē de douze cens vaisseaux contre l'Angleterre. Ont reformé les Anglois en leur Isle. Leurs exploits en la mer Mediterranee. Armee nauale du Duc de Bourbon, en faueur des Geneuois. François sous Charles VIII. nettoyerēt l'Ocean d'ennemis. Flotte notable de France, conduite aux costes d'Angleterre par l'Admiral d'Annebault. Armees nauales de France ayans quitté l'Ocean, se tournerent du costé du Leuant, sous Charles VIII. Grand ascendant de la Prouence sur les costes voisines. Le Roy François I. entretenoit iusques à cinquante cinq Galeres sur la mer Mediterranee. Plant de l'Isle de Corse long-temps occupee par les François. Depuis quel temps les mers Oceane & Mediterranee sont vuides d'armees nauales de France. Equipage de mer negligé en France au calme de la paix. Marseille reduite à trois Galeres, sur les dernieres anneés du Roy Henry III. Chasteau d'If rendu au feu Roy, par la negotiation du Cardinal d'Ossat. Dessenin du feu Roy Henry le Grand, d'augmenter le nombre de ses vaisseaux. 225. Maxime de Cosme de Medicis. Que celuy qui est maistre de la mer, l'est aussi de la terre. Royaume & Estats qui ne se conseruent que par les forces de mer. Venise jalouse de la mer Hadriatique, fait qu'elle l'espouse tous les ans; & ne veut souffrir aucun vaisseau estranger en son Golphe. Gennes ne s'est veuë affermie que par les defauts des forces de mer. Cause de la perte de Pise. Le Roy de Suede par ses forces nauales a presques gagné toute la Liuonie. 229. Estats insulaires ne se conseruent que par les forces de mer. Puissance du Tur accruē par ses forces nauales. Vutilité du

Table_1627_10.jpg

TABLE.

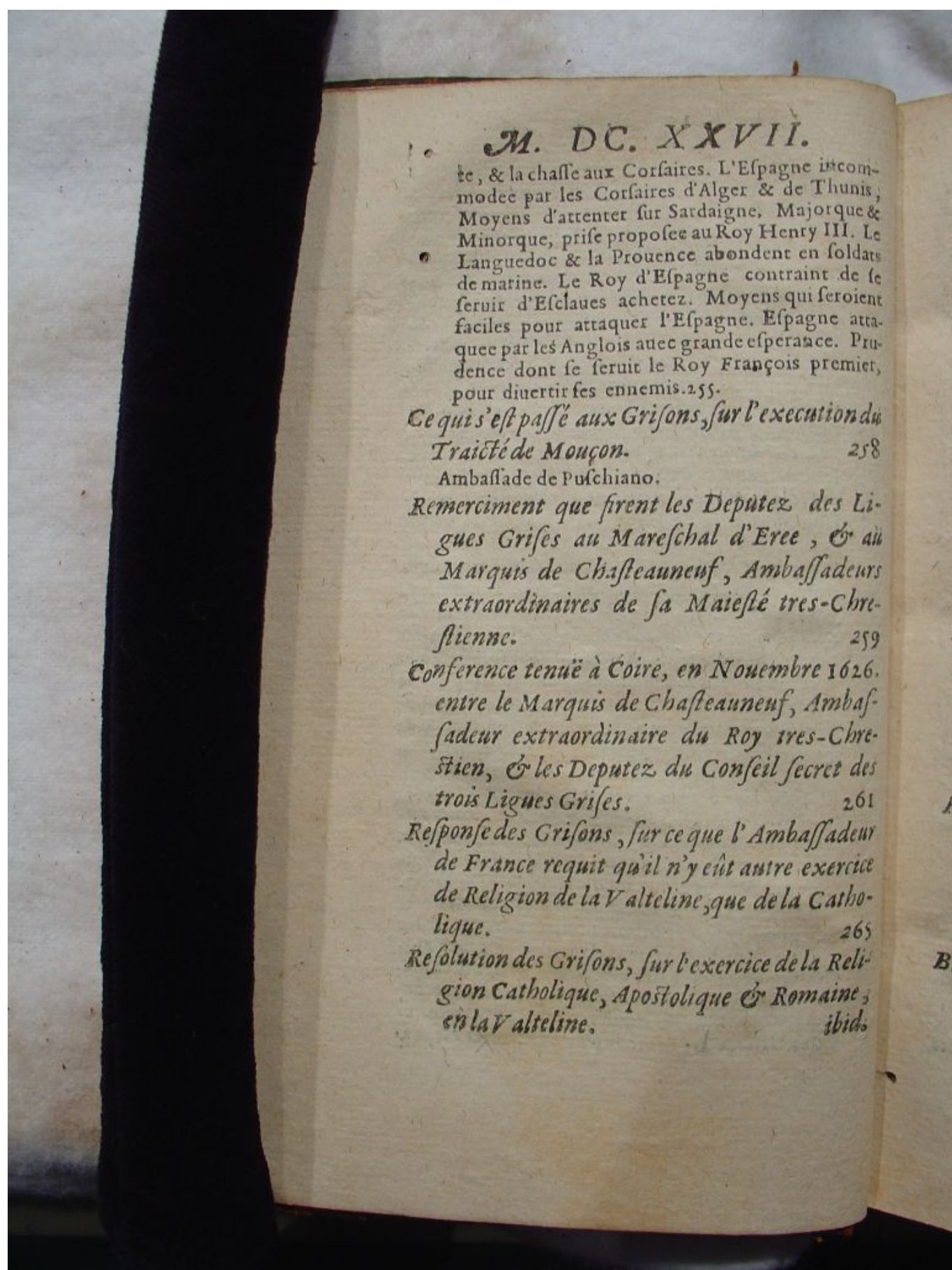
commerce de mer, & le profit que le Prince en retire sans main mettre. Forces de mer nécessaires pour la tenir nette de Corsaires. Affaires du commerce touchant les interets du Roy & des particuliers. Les Anglois depuis 60. ans sont accrus en forces marines. 233. Comme aussi les Hollandois, Portugais & Venitiens. Princes & Republiques se seruent des vaisseaux marchands pour la guerre. Qu'il est honorable que la puissance terrestre du Roy de France, soit accôpagnée de celle de mer. 237. Il y a plus de ports de mer depuis Calais iusques à saint Iean de Luz, qu'il n'y en a en toute l'Espagne. Auantage que la nature a donné à la France contre ses ennemis, par la commodité de ses Ports & costes. Commoditez des Ports de France sur la mer Mediterranee. La France tiét le meilleur endroit de l'Europe, tant pour l'offensive, que pour la defensiva. Abondance de biens en France pour la fertilité & commodité des grandes riuieres. Incommoditez d'Espagne: à cause de sa grande sterilité. Cōment le Prince peut assaillir de pres tous ses voisins, avec commodité. 240. Projets des forces nauales du Marquis de Spinola en Flandres. Preuoyance nécessaire à la France pour se conseruer contre les forces de mer de ses ennemis. Naturel des François pleins de fougues & de promptitude, n'est propre aux guerres de mer. Matelots & Mariniers en France fort experts. 243. Prudence des grands Ducs de Toscane, qui jettét la racaille de leur estat sur mer. Voyages de mer utiles pour employer les hommes inutiles, voire la Noblesse. Voyage de mer des plus grands Capitaines. Valeur des François contre les Corsaires. Le Cheualier de Beauregard, General des Galeres du grand Duc de Toscane; ses exploits contre les Turcs. Auantages que la France a sur la mer Mediterranee. 248. La France peut troubler la cōmunication par mer de l'Espagnol, avec l'Italie. Exploits des Rois de France sur la mer Mediterranee. Galeres de Prouence peuuent donner l'espoir

Table_1627_11.jpg

TABLE.

commerce de mer, & le profit que le Prince en retire sans main mettre. Forces de mer nécessaires pour la tenir nette de Corsaires. Affaires du commerce touchant les interets du Roy & des particuliers. Les Anglois depuis 60. ans sont accrus en forces marines. 233. Comme aussi les Hollandois, Portugais & Venitiens. Princes & Republiques se servent des vaisseaux marchands pour la guerre. Qu'il est honorable que la puissance terrestre du Roy de France, soit accompagnée de celle de mer. 237. Il y a plus de ports de mer depuis Calais jusques à saint Jean de Luz, qu'il n'y en a en toute l'Espagne. Avantage que la nature a donné à la France contre ses ennemis, par la commodité de ses Ports & costes. Commoditez des Ports de France sur la mer Mediterranee. La France tiét le meilleur endroit de l'Europe, tant pour l'offensive, que pour la defensiva. Abondance de biens en France pour la fertilité & commodité des grandes rivieres. Incommoditez d'Espagne: à cause de sa grande sterilité. Cōment le Prince peut assaillir de pres tous ses voisins, avec commodité. 240. Projets des forces navales du Marquis de Spinola en Flandres. Prevoyance nécessaire à la France pour se conserver contre les forces de mer de ses ennemis. Naturel des François pleins de fougues & de promptitude, n'est propre aux guerres de mer. Matelots & Mariniers en France fort experts. 243. Prudence des grands Ducs de Toscane, qui jettēt la racaille de leur estat sur mer. Voyages de mer utiles pour employer les hommes inutiles, voire la Noblesse. Voyage de mer des plus grands Capitaines. Valeur des François contre les Corsaires. Le Chevalier de Beauregard, General des Galeres du grand Duc de Toscane; ses exploits contre les Turcs. Avantages que la France a sur la mer Mediterranee. 248. La France peut troubler la cōmunication par mer de l'Espagnol, avec l'Italie. Exploits des Rois de France sur la mer Mediterranee. Galeres de Provence peuvent donner l'espoir

Table_1627_12.jpg



M. DC. XXVII.

te, & la chasse aux Corsaires. L'Espagne incommodée par les Corsaires d'Alger & de Thunis, Moyens d'attenter sur Sardaigne, Majorque & Minorque, prise proposée au Roy Henry III. Le Languedoc & la Prouence abondent en soldats de marine. Le Roy d'Espagne contraint de se servir d'Esclaves achetez. Moyens qui seroient faciles pour attaquer l'Espagne. Espagne attaquée par les Anglois avec grande esperance. Prudence dont se seruit le Roy François premier, pour diuertir ses ennemis. 255.

Ce qui s'est passé aux Grisons, sur l'execution du Traicté de Mouçon. 258

Ambassade de Puschiano.

Remercement que firent les Deputez des Ligues Grises au Marechal d'Eree, & au Marquis de Chasteauneuf, Ambassadeurs extraordinaires de sa Maiesté tres-Chrestienne. 259

Conference tenuë à Coire, en Novembre 1626. entre le Marquis de Chasteauneuf, Ambassadeur extraordinaire du Roy tres-Chrestien, & les Deputez du Conseil secret des trois Ligues Grises. 261

Response des Grisons, sur ce que l'Ambassadeur de France requit qu'il n'y eût autre exercice de Religion de la Valteline, que de la Catholique. 265

Resolution des Grisons, sur l'exercice de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, en la Valteline. *ibid.*

Table_1627_13.jpg

TABLE.	
	<i>Responſes des Grisons à la reſponſe faite à la propoſition du Traicté de Mouçon, & leur reſolution d'enuoyer à ce ſujet leur Ambaſſadeur en France.</i>
	269
	<i>Declaration des Seigneurs Ambaſſadeurs de France, ſur l'article du Traicté de Mouçon faites à la Diette, tenue à Solcure au mois de l'annier 1637.</i>
	273
	<i>Reſolution de Meſſieurs les Deputez des ſept Cantons Catholiques, à la Diette de Soleure, du quatrieſme l'annier 1627. ſur la propoſition & declaration des Seigneurs Ambaſſadeurs de France, pour l'acceptation & accord du Traicté de Mouçon.</i>
	279
	<i>Forts de la Valteline, & des Comtez de Chia- uenne & de Bormio, remis entre les mains du Pape, & rafez en execution du traicté de Mouçon.</i>
	281
	<i>Ambaſſadeurs des trois Liges Griſes enuoyez au Roy.</i>
	<i>Harangue & remonſtrance au Roy tres-Chre- ſtien, faite par les Ambaſſadeurs des Gri- ſons.</i>
	282
	<i>Sont feſtoyez, & traictez au Louure. Font leur vi- ſite. Commiſſaires Deputez pour ouyr, & exami- ner leurs plaintes.</i>
	<i>Briue & neceſſaire inſtruction ſur les articles de paix accordez à Mouçon en Eſpagne, le cinquieſme May 1626. pour raiſon des</i>

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan